

REUNION DU 29 mars 2011

Le vingt-neuf mars deux mille onze à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jacques DANIEL, Maire.

Date de la convocation : 24/03/2011

Nombre de conseillers en exercice : 14; Présents:12 ;Votants : 13

Conseillers présents : Mmes et Mrs Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Christine THUAL, Bernadette AUGEREAU, Brigitte NICOLAS, René CORVAISIER, Roseline CAUGANT,, Virginie CHENEL, François DUVAL, Daniel BOUILLIS, Marielle VIRLOUP-
Conseiller(s) absent(s) - Eric Thébaud qui a donné procuration à Jacques Daniel - **Fabien Letanoux**

Secrétaire : Mme B. Augereau -

Ordre du jour : - Bibliothèque : Demande de renouvellement de l'aide à l'emploi du Département ;- Sécurité publique & Plan Communal de Sauvegarde: Création d'une commission communale ;- Droit de Prémption Urbain ;- Personnel communal : Avancements de grades – modification du tableau des effectifs ;- Travaux de rénovation bâtiment scolaire: demande de subvention (D.E.T.R) ;- divers ...

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 22/02/2011 et signent le registre des délibérations.

N°2011-17 : EMPLOI A LA BIBLIOTHEQUE & RENOUELEMENT DE LA SUBVENTION DU DEPARTEMENT :

Le maire rappelle l'aide du conseil général en faveur de la création de l'emploi à la bibliothèque . La subvention s'élève à 20% modulé pendant 3 ans puis 20% non modulé pendant 3 ans . Une subvention de 2 167€ (9 000€ x 24%) a été versée en 2010, 2^{ème} année du dispositif. Pour 2011 la commune doit renouveler la demande de subvention et adresser le dossier avant le 31 mars.

Après délibération le conseil municipal ,

- sollicite le renouvellement de l'aide financière du Conseil Général conformément au contrat d'objectif signé en 2009 et d'une durée de six ans .

N°2011-18 : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – Création d'une commission municipale :

Conformément au décret du 13/9/2005 relatif au plan de sauvegarde pris en application de la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile le maire fait savoir que la réalisation d'un plan communal de sauvegarde permettant de prévenir les risques et de sauvegarder la population en cas d'évènement exceptionnel est obligatoire pour toute les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels approuvé. Ce plan de sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Or l'arrêté préfectoral du 23/07/2010 a prescrit l'élaboration d'un plan de prévention des risques pour l'ensemble des communes de la Baie du Mont Saint Michel soumises au risque de submersion marine . Dans l'attente de l'approbation de ce Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine (PPRSM), et par anticipation, le maire propose, d'ores et déjà, de préparer le Plan Communal de Sauvegarde . Mr Gérard Baudry, 1^{er} adjoint, expose le contenu et la procédure d'élaboration de ce futur Plan de Sauvegarde . Une commission communale de Sécurité, travaillant en collaboration avec les services préfectoraux chargés de la Sécurité Civile et Mr Michel Lainé, intervenant extérieur, pourrait être formée .

Après délibération, le conseil municipal,

- approuve l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde ;
- décide la création d'une commission communale de sécurité composée de :
MM. Jacques Daniel, Gérard Baudry, Yves Ruellan, Christine Thual, Bernadette Augereau, Brigitte Nicolas, René Corvaisier, Daniel Bouillis, Roseline Caugant.
- accepte la participation de Mr Michel Lainé, intervenant extérieur, pour la somme forfaitaire de 500€ .

N° 2011-19-DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Le conseil municipal abandonne son droit de préemption sur la vente des propriétés suivantes :

- Section A n° 958, située rue de La badiolais par Mr Guérin et Mme Dubois ;
- Section A n°s 329 & 667 , situées 2 E rue de la badiolais vendues par Mr Bource ;

N° 2011-20-PERSONNEL COMMUNAL- Mise à jour du tableau des effectifs :

Afin de permettre l'avancement de grade à l'ancienneté de deux agents, le maire propose de transformer deux postes d'adjoint technique 2^{ème} classe en postes d'adjoint technique 1^{ère} classe avec effet à compter du 01/01/2011.

Par ailleurs le remplacement de Mr Frédéric Lemonnier nécessite la transformation d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe , en poste d'adjoint technique 1^{ère} classe à la date du 1^{er} avril 2011.

Après délibération, le conseil municipal,

- décide la transformation de ces trois postes d'adjoints techniques territoriaux ;
- arrête le tableau des effectifs ci-après avec effet à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2011.

CADRE EMPLOI	LIBELLE DU GRADE	Temps complet	Temps non complet	Durée	TOTAL créé	TOTAL Non pourvus	POSTES DISPONIBLES
CADRE D'EMPLOI DES ATTACHES	ATTACHE	1			1	0	0
CADRE EMPLOI DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS	ADJOINT ADMINISTRATIF 2 ^{ème} classe		1	25/35	1	0	0
CADRE EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	1			1	0	0
	ADJOINT TECHNIQUE 1 ^{ère} classe	1			1	0	0
	ADJOINT TECHNIQUE 1ère classe		2	33.14/35 21.20/35	2	0	0
CADRE EMPLOI DES ADJOINTS DU PATRIMOINE	ADJOINT PATRIMOINE 2 ^{ème} classe		1	12/35	1	0	0
EFFECTIF TOTAL		3	4		7	0	0
AGENTS CONTRACTUELS							
CADRE EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES	ADJOINTS TECHNIQUES 2 ^{ème} classe	1	4	30/35 12/35 33/35 33/35	5	0	0
EFFECTIF TOTAL		4	8		12	0	0

N°2011-21 – REHABILITATION DU MOULIN – VITRINE PANORAMIQUE :

Le chantier de réhabilitation du moulin pour la création d'un projet touristique et d'une œuvre d'art est démarré. Afin de satisfaire aux règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite lors de la délivrance du permis de construire, la réalisation d'une vitrine panoramique au rdc , a été étudiée . Pour la fourniture de ce matériel très spécifique la société Mignot a été contactée. Une étude pour la réalisation de la structure doit-être réalisée. Le maire informe le conseil municipal d'une promesse de subvention supplémentaire de 20 000€ de la Fondation de France pour la réalisation de ce caisson lumineux dont le coût estimatif est de l'ordre de 26 000€ h.t .

Après délibération, le conseil municipal,

- prend acte de la promesse de subvention supplémentaire de 20 000€ de la Fondation de France ;
- approuve la réalisation du caisson lumineux ;
- sollicite un devis détaillé de la société Mignot .

N°2011-22- DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX :

Par circulaire du 18/02/2011 Mr le Préfet nous informe de la création d'une nouvelle dotation en remplacement de la Dotation Globale d'Equipement (DGE) et de la Dotation des Départements Ruraux (DDR) . Cette aide financière de l'Etat est allouée notamment aux communes de moins de 2 000 habitants. Parmi la liste des opérations éligibles figurent notamment les travaux de grosses réparations des bâtiments scolaires et les travaux d'amélioration de la voirie pour la sécurité des usagers. Les taux de subventions sont de 35% . Les projets présentés doivent-être au stade de l'Avant Projet Définitif . La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mars . D'ores et déjà le maire propose de préparer les dossiers de demande de dotation pour 2012 , pour les projets suivants :

- rénovation des sanitaires de l'école ;

- mise en sécurité de la rue des verdières si le coût estimatif de ce projet est supérieur à 10 000€ ht;

Après délibération , le conseil municipal, approuve l'inscription des projets ci-dessus au bénéfice de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux .

DIVERS :

Prochaine réunion du conseil municipal : le mardi 12 avril à 20h00.

Lieu du bureau de vote pour les élections en 2012 : Le conseil municipal décide de transférer le bureau de vote de la salle polyvalente à la mairie en 2012.

Inauguration de la mairie : La cérémonie est prévue le 28 mai à 11h00 avec une porte ouverte toute l'après-midi ;

Commission des travaux : la prochaine réunion aura lieu le mardi 5 avril à 18h à la mairie ;

Cantine scolaire : Après les différents contrôles du service sanitaire préfectoral une modification du mode de fabrication des repas est envisagé. Le recours à une restauration collective avec livraison de repas chauds est à l'étude.

→* *Récapitulatif des délibérations : N°s 2011-7 ;2011-18 ;2011-19 ;2011-20 ;2011-21 ;2011-22 ;*

→* *Signatures des membres présents:*

Jacques DANIEL	
Gérard BAUDRY	
Yves RUELLAN	
Christine THUAL	
Bernadette AUGEREAU	
Brigitte NICOLAS	
René CORVAISIER	
Roseline CAUGANT	
Virginie CHENEL	
François DUVAL	
Daniel BOUILLIS	
Marielle VIRLOUP	